

9^e Forum d'Information

RISQUES MAJEURS

Éducation et Sensibilisation

16 & 17 novembre 2016 • ENSA Nantes

www.forum-les-irises.com

@ReseauRisques - #IRISES2016

-IRISÉS 9-

Colloque - Espace d'exposition - Trophées



Un évènement organisé par



A l'initiative de



Avec le soutien de



Avec le concours de





Le réseau « sentinelles » du bassin versant Brévenne-Turdine

*Réseau de surveillance
humaine*



Le bassin versant Brévenne-Turdine

- nord-ouest de Lyon
- 440 km²
- 66 000 habitants
- 160 km de cours d'eau non domaniaux
- 45 communes regroupées en 5 communautés de communes
- Un syndicat mixte compétent pour la gestion des milieux aquatiques et des inondations depuis 2006
- Un PPRI de bassin versant depuis 2012





Des inondations récurrentes...



17 mai 1983: la Brévenne sur commune de l'Arbresle



Crue des 2 et 3 décembre 2003 : la Turdine dans Pontcharra-sur-Turdine



Crue des 2 et 3 décembre 2003 : la Brévenne dans l'Arbresle



Crue du 2 nov 2008: la Brévenne dans la traversée de Sain-Bel



... et le constat de la difficulté d'anticiper la crise

La crue de 2008 a été particulièrement traumatisante car très forte, très rapide et très peu anticipée.

Outils à disposition des maires :

- **vigilance Météo France** : pluie pas exceptionnelle ayant donné lieu à une crue largement supérieure à la crue centennale
 - **alertes Préfecture du Rhône** : en 2008 : message d'alerte aux maires 4 ou 5h après le début des débordements
 - **observations sur la commune**: pas assez d'anticipation
- ⇒ Souhait des élus d'un nouvel outil d'aide à la décision, reflétant réellement la situation sur le territoire



Le dispositif humain d'alerte crues

Le principe : créer une chaîne d'alerte humaine, partant d'observateurs situés sur le terrain, au bord des cours d'eau, qui alertent leurs élus communaux. Ces élus communaux passent ensuite le message à leurs homologues situés à l'aval.





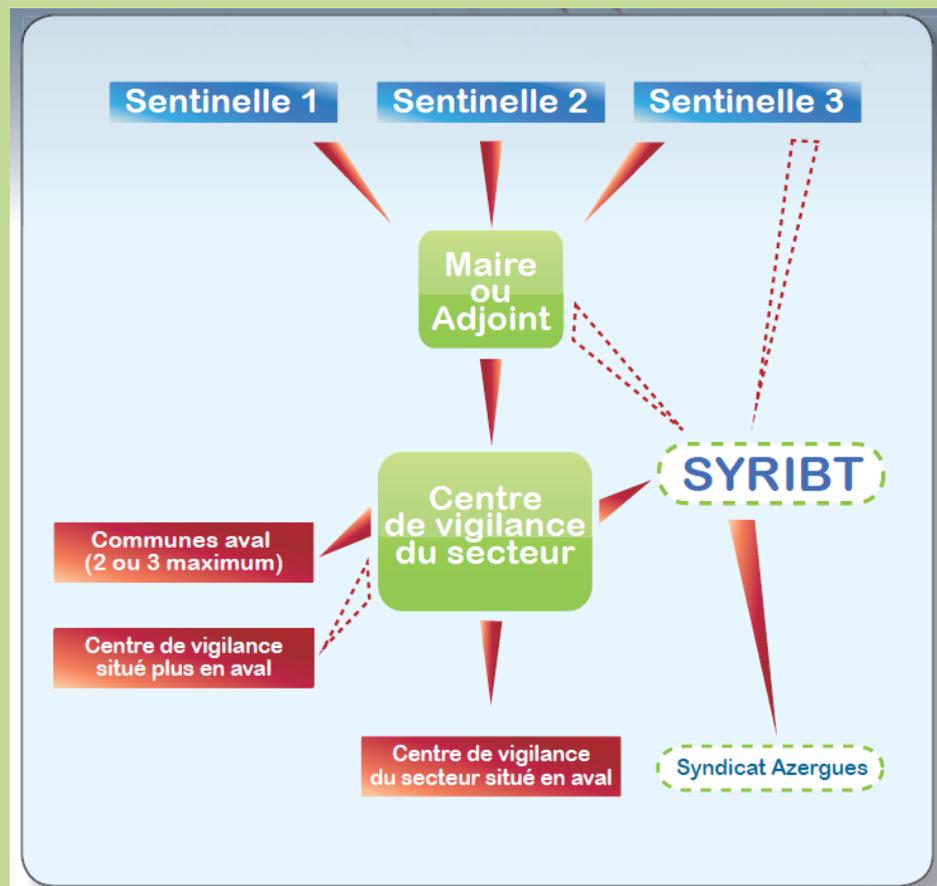
Le dispositif humain d'alerte crues

Le système est basé sur une **participation bénévole** de certains riverains et l'implication d'élus :

- La « sentinelle » surveille la montée du niveau de "son" cours d'eau et lorsque celui-ci atteint la cote de vigilance ou d'alerte, elle prévient son élu référent (maire ou adjoint).

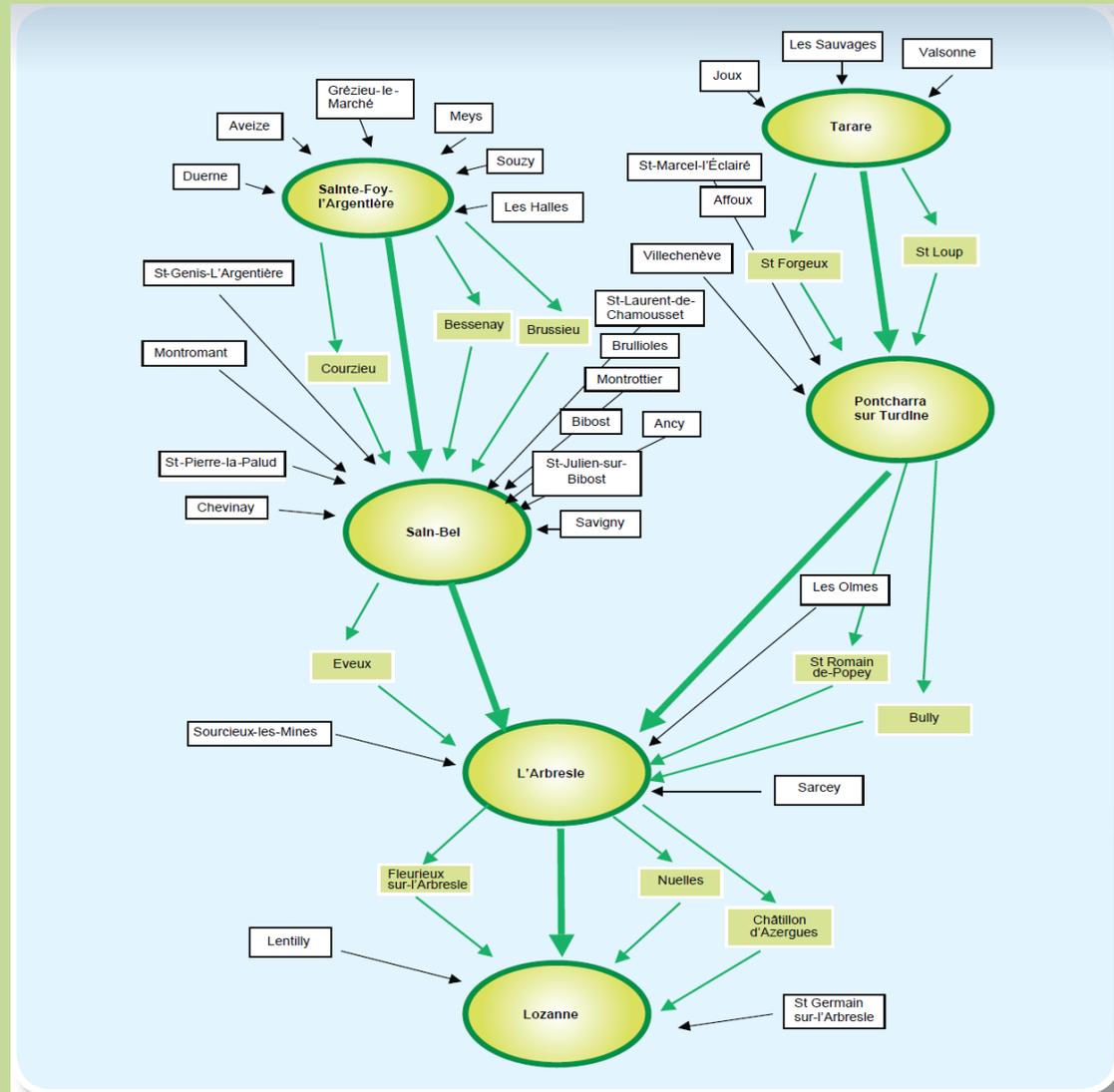
- L'élu répercute alors l'information sur les communes plus en aval.

- Le syndicat de rivières ne participe pas directement à la transmission, il est informé et s'assure que la chaîne fonctionne.



Le dispositif humain d'alerte crues

→ La mise en vigilance se transmet ainsi depuis l'amont jusqu'à l'aval, en passant par les centres de vigilance qui constituent les centres névralgiques de la chaîne.





Les étapes de la mise en place

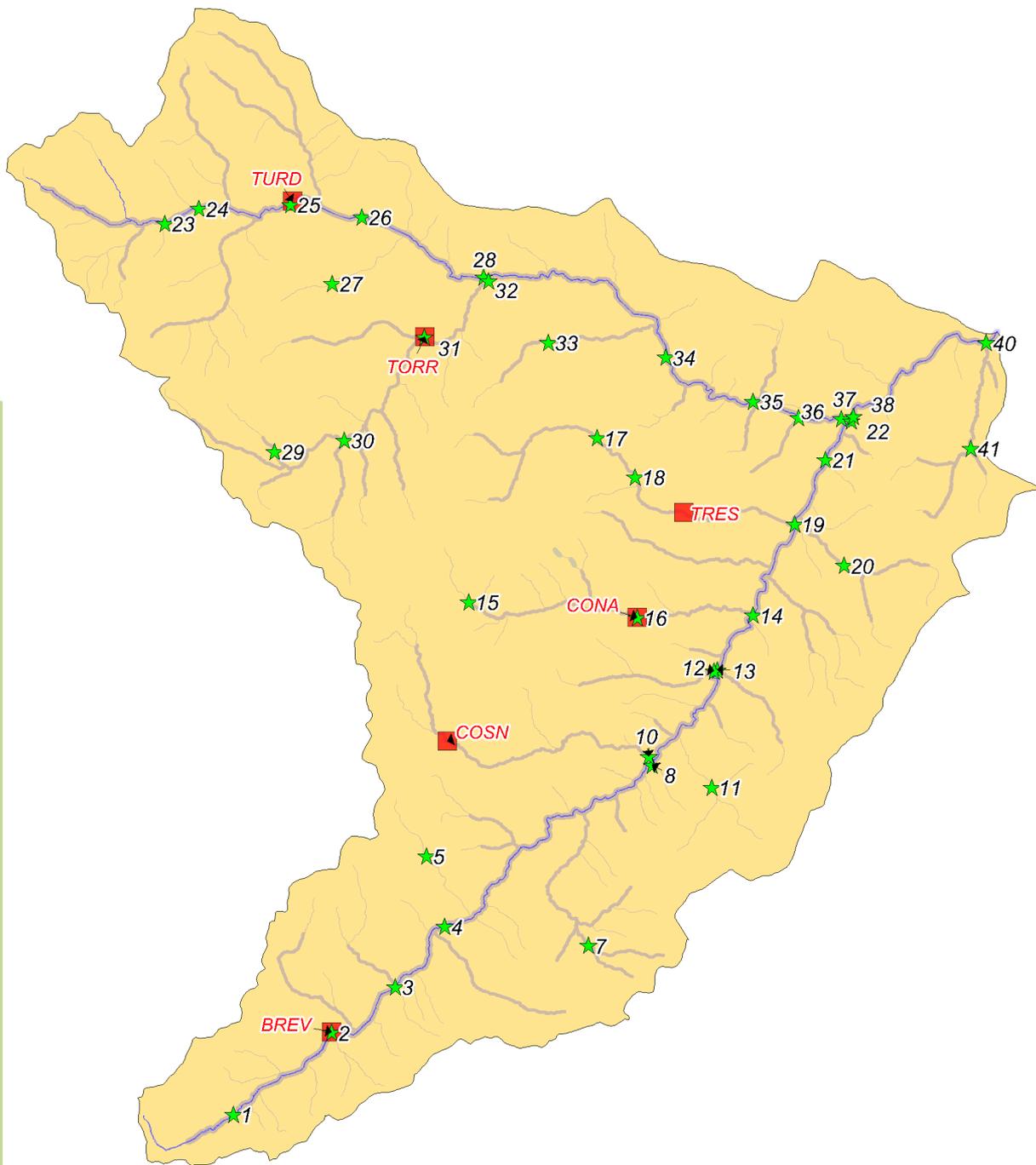
✓ 2011 : Recensement des sentinelles et élus souhaitant s'impliquer dans le dispositif : **49 citoyens et 73 élus**



✓ 2012 : Conduite d'une étude de détermination des niveaux de vigilance et alerte sur les **41 sites d'observation** des sentinelles

✓ 2013 : Équipement des sites d'observation avec des échelles et repères de niveaux





Numéro	Rivière	Localisation de l'échelle
1	Brévenne	Meys - Grézieu-le-Marché/Les Broses (pont RD71)
2	Brévenne	Meys - Grézieu-le-Marché/Le Bessenay (pont RD637)
3	Brévenne	Souzy - Aveize/Institut médical L'Argentière (pont RD633)
4	Brévenne	Sainte Foy-l'Argentière/Pont du stade
5	Lafay	Saint Laurent-de-Chamousset/Pont du chemin Chapus
7	Rossand	Montromant - Duerne/Pont du hameau le Mirton
8	Brévenne	Brussieu - Courzieu/La Giraudière (pont RD50)
10	Cosne	Brussieu - Bessenay/La Giraudière (pont de l'école)
11	Dorieux	Courzieu/Les Hôtelleries
12	Glavaroux	Bessenay/La Brévenne (pont voie ferrée)
13	Brévenne	Bessenay - Courzieu - Cheviny/La Brévenne (pont RD24)
14	Brévenne	Bessenay - Savigny - Cheviny/La Rochette (pont des Verchères)
15	Conan	Montrottier/La Rouillère (pont aval confluence Conan/Curtillat)
16	Conan	Bibost - Bessenay/Sous les Garines (pont RD650)
17	Trésoncle	Ancy/Le Mullin (pont RD33)
18	Trésoncle	Savigny/Pont du Bigot (ou Croix de Fer)
19	Brévenne	Sain-Bel/Passerelle du centre (station DREAL)
20	Contresens	Sourcieux-les-Mines/Pont du hameau Les Mines
21	Brévenne	L'Arbresle - Eveux/Les Martinets (pont RD19)
22	Brévenne	L'Arbresle - Fleurieux-sur-L'Arbresle/Passerelle de la Belle Meunière
23	Turdine	Joux/Station d'épuration (pont RD79)
24	Turdine	Joux/Barrage de Joux (déversoir)
25	Turdine	Tarare/Garages aval usine AST
26	Turdine	Tarare/Passerelle des stades Léon Masson
27	Tullin	Saint Marcel-l'Eclairé/Ponceau rue des Vignes
28	Turdine	Pontcharra-sur-Turdine/Passerelle de la Poste
29	Torranchin	Affoux/Rochefort (pont RD27)
30	Torranchin	Affoux - Villecheneve - Saint Forgeux - Montrottier/Le Guillien (pont d'accès aux Rivières)
31	Torranchin	Saint Forgeux/Aval stade (pont RD632)
32	Torranchin	Pontcharra-sur-Turdine/Pont RD33
33	Batailly	Saint Romain-de-Popey/Rottavert (pont RD33)
34	Turdine	Bully - Saint Romain-de-Popey/Pont du Thinot (ou Jonchet)
35	Turdine	Bully - Savigny/Passerelle du gué des Fours à Chaux
36	Turdine	L'Arbresle - Savigny/Pont Pierron (station DREAL)
37	Turdine	L'Arbresle/Parking St Julien (culée RN7)
38	Brévenne	L'Arbresle - Fleurieux-sur-L'Arbresle/Pont du Martinon (rond-point RN7)
40	Brévenne	Châtillon d'Azergues - Fleurieux-sur-L'Arbresle/La Cayenne (pont RD70)
41	Buвет	Lentilly - Fleurieux-sur-L'Arbresle/Pont Buвет (RD160)

Les étapes de la mise en place

✓ Conception, édition, distribution des supports et du matériel aux sentinelles et élus

ALERTE CRUES Communes
Syndicat de Rivières Brévenne Turdine

Annuaire des élus communaux participant au dispositif
Version de décembre 2012

Le présent annuaire regroupe les coordonnées de l'ensemble des élus du bassin versant Brévenne-Turdine qui ont souhaité participer au dispositif humain d'alerte crues. Il est diffusé à ces élus uniquement et ne doit en aucun cas être transmis à d'autres personnes telles que les administrés volontaires pour être « sentinelles ».

Il est primordial que cet annuaire soit dans un lieu où vous pourrez y avoir accès en cas de crue, le mieux étant de l'avoir toujours avec soi.

Vous devez impérativement enregistrer dans votre téléphone les numéros des personnes que vous devrez prévenir (VOIR FICHE ALERTE CRUE), et/ou garder cette fiche alerte crue avec vous, même si vous vous absentez du territoire.

Merci de nous signaler tout changement de coordonnées téléphoniques, afin de ne pas mettre en péril la chaîne d'alerte.

Syndicat de Rivières Brévenne - Turdine (SYRIBT)
117 rue Passomard - BP 41 • 69 592 L' Arbresle CEDEX
Tél. : 04 37 49 70 85 • Fax : 04 37 49 70 94

ALERTE CRUE COMMUNE DE AFFOUX
PERSONNES A APPELER (DANS L'ORDRE):

1- Le centre de vigilance de Pontcharra sur Turdine
Jacques NOVE, maire : 04 74 63 67 08 ou 06 27 73 03 06

2 - La commune de St Forgeux
Gilles DUBESSY, maire : 04 74 05 76 19 ou 06 88 15 25 70
Daniel CHAUD, adjoint : 04 74 05 63 11 ou 06 78 69 45 79

ALERTE CRUES Communes
Syndicat de Rivières Brévenne Turdine

Messages de transmission de l'alerte «inondations» sur le bassin versant Brévenne-Turdine

MESSAGE DE VIGILANCE

Bonjour,
Ici Monsieur, Madame (Nom, fonction) de la commune
Le niveau du cours d'eau (Nom) monte.
La cote de vigilance est atteinte ce jour (jour/mois) à (...) heures et (...) minutes.
Merci de répercuter cette information aux collectivités situées en aval selon la procédure convenue.

MESSAGE D'ALERTE

Bonjour,
Monsieur, Madame (Nom, fonction) de la commune
Le niveau du cours d'eau (Nom) monte. La cote d'alerte est atteinte ce jour (jour/mois) à (...) heures et (...) minutes.
Merci de répercuter cette information aux collectivités situées en aval selon la procédure convenue.

ALERTE CRUES Sentinelles
Syndicat de Rivières Brévenne Turdine

DISPOSITIF HUMAIN D'ALERTE «CRUES»
Cahier d'observations de terrain

Nom:

Commune:

Cours d'eau:

Lieu précis de l'observatoire:

ALERTE CRUES
Syndicat de Rivières Brévenne Turdine

EN CAS D'ATTEINTE DES SEUILS DE VIGILANCE OU D'ALERTE, LES PERSONNES A APPELER SONT

Christine DE SAINT JEAN, maire : 04 74 05 29 24 ou 06 87 27 20 07
Philippe DARPHIN, conseiller : 04 74 63 10 82 ou 06 82 96 98 33

TRÈS IMPORTANT

SI VOUS N'AVEZ PAS RÉUSSI À JOINDRE L'UNE DE CES PERSONNES, MERCI DE JOINDRE L'UNE DES PERSONNES SUIVANTES (dans l'ordre):

- 1 - Secrétariat du SYRIBT : 04 37 49 70 85 (horaires de bureau)
- 2 - Julie COUVE, chargée de mission inondations : 06 35 19 08 38
- 3 - Betty CACHOT, responsable du SYRIBT : 06 08 66 66 06
- 4 - Jean-Claude GAUTHIER, Vice-Président du SYRIBT : 06 86 18 91 31
- 5 - Paul ROSSI, Président du SYRIBT : 06 03 32 44 42

ALERTE CRUES
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fiche Alerte crue - Document à l'usage des sentinelles



L'entretien du dispositif sur le long terme

- Mise en place de **réunions annuelles** depuis 2011 avec tous les bénévoles et élus afin de faire quelques rappels de fonctionnement, maintenir à jour les fichiers et les remercier de leur implication;
- Mise en place de façon régulière d'**exercices** ;
- Anticipation nécessaire au moment des **élections municipales** de 2014 (changement interlocuteurs, pédagogie) ;
- Amélioration de la vigilance avec la mise en place en complément d'un **système automatisé d'avertissement** (outil supplémentaire pour les maires.)





Retours d'expérience

Constats effectués à l'occasion des exercices organisés, dont l'un à l'occasion d'un exercice PCS sur la commune de l'Arbresle:

- Ont permis de **mettre en avant les dysfonctionnements** (causes de rupture de la chaîne) et **d'insister sur les points importants** (ex. enregistrement des numéros pour reconnaître l'appel (« sentinelle 1 »))
- Ont permis de **tester le temps de propagation** de l'information : moins de 30 minutes pour prévenir l'Arbresle et Sain-Bel, 45 minutes pour traverser le bassin versant.
- Intégration concrète dans le dispositif du **PCS** de l'Arbresle.



Un nouvel exercice doit être mené prochainement en lien avec le test de deux PCS voisins.





Témoignages...



- **Jean-Michel CELLIER**, sentinelle sur la commune de Saint-Romain-de-Popey au bord de la Turdine
- **Jean-Claude GAUTHIER**, 1^{er} adjoint de la mairie de l'Arbresle et acteur du plan communal de sauvegarde





Pour conclure...

